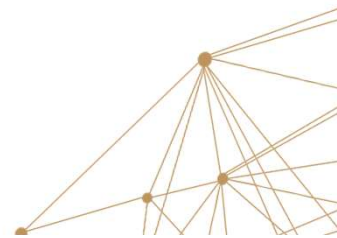




Nouvelle campagne de labellisation des fonds d'excellence (CollEx 2026) – Réunion d'information

- 1- Présentation du programme « Labellisation et cartographie des collections »**
- 2- Le rôle de la labellisation dans le plan d'action 2026 du programme**
- 3- Le développement d'espaces d'échange et de valorisation**





Structuration du programme « Labellisation, cartographie et signalement » 1/2

- **Établissements porteurs** : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (**BIS**) et Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (**BULAC**), représentées respectivement par Pauline Le Goff-Janton (Directrice adjointe de la BIS) et Benjamin Guichard (Directeur scientifique du GIP BULAC).
- **Deux chargés de mission** : Baptiste Robert (BULAC), chargé de mission pour la partie chefferie de projet et animation de la veille mutualisée du programme du GIS CollEx-Persée 2 et Aurélie Méric (BIS), Chargée de mission Labellisation et cartographie pour le programme.
- **Établissements partenaires (opérateurs nationaux)**: BnF, ABES, Inist, *CTLEs*.
- **Établissements partenaires (structures documentaires ESR)** : Université Bordeaux-Montaigne, Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, École Normale Supérieure de Lyon, Université Aix-Marseille (AMU), Université Clermont-Auvergne (UCA), Sciences Po Paris.



Structuration du programme « Labellisation, cartographie et signalement » 2/2

- **Labellisation des collections d'excellence** pour définir intellectuellement une collection nationale d'excellence destinée à la recherche universitaire
- **Développer la découvrabilité des collections remarquables pour l'enseignement supérieur et la recherche**
 - A- Animation et enrichissement de la production des notices de fonds: enrichir le répertoire du CCFr, constituer des réseaux, mutualiser des données de gestion locales
 - B- Dissémination de la cartographie des collections labellisées
- **Optimiser l'exploitation par la recherche des données de signalement bibliographique**
 - A- Enrichir et mutualiser les données de signalement
 - B- Transformer les métadonnées documentaires en ressources pour la recherche
 - C- Structurer des collaborations entre recherche et documentation



Le rôle de la labellisation dans le plan d'action 2026 du programme 1/2

Approfondir la connaissance des collections : le travail scientifique des établissements documentaires

- Donner une visibilité à des gisements documentaires non encore décrits ou peu décrits qui pourraient être exploités et valorisés dans le cadre de projets de recherche, et ainsi renforcer l'attractivité scientifique de l'établissement.
- Rapprocher les éléments décrits dans des outils de signalement distincts (imprimés, archives et manuscrits, données numériques, collections scientifiques numérisées, objets, etc.), valoriser ainsi la diversité des supports constitutifs de ces fonds et renforcer l'intelligibilité de gisements appelant de nouvelles investigations.
- Réaliser un travail d'inventaire des fonds et de mise en cohérence, au sein de réseaux thématiques et/ou territoriaux formés par l'ensemble des établissements labellisés CollEx-Persée.



Le rôle de la labellisation dans le plan d'action 2026 du programme 2/2

Rendre visible et mettre en réseaux les collections remarquables

- Logique de réseau s'appuyant sur les établissements labellisés et sur la mise en cohérence des grandes thématiques de recherche à travers les collections labellisées.
- Ouverte à tout établissement documentaire quel que soit son rattachement institutionnel, elle permet de s'inscrire dans ce réseau documentaire et d'accentuer la visibilité des collections auprès des milieux de la recherche.



Le développement d'espaces d'échange et de diffusion 1/2

Le développement d'un espace d'échanges entre les établissements impliqués dans la description des fonds et avec le CCFr

- Développer le dialogue et la coopération entre différentes institutions autour de l'outil de description (enseignement supérieur et recherche, bibliothèques municipales, grands établissements, archives, musées, *etc.*) pour une meilleure couverture des ensembles documentaires (évolutions de l'outil TapIR, formations, aide à l'indexation, *etc.*).
- Renforcer les savoirs et savoir-faire en matière de description de fonds et de mise en valeur des collections documentaires.
- Participer au développement de la découvrabilité de ces collections remarquables en articulant la cartographie des fonds décrits dans le CCFr avec l'ensemble des données de signalement (référentiels d'autorité, notices bibliographiques et d'exemplaires, sources numérisées, archives, *etc.*).



Le développement d'espaces d'échange et de diffusion 2/2

Le développement de projets scientifiques et une visibilité accrue

- Encourager les candidatures des établissements labellisés aux appels à projet (AAP) proposés par CollEx.
- Viser le rapprochement avec les communautés de recherche autour de projets communs et le développement d'outils au service des chercheuses et des chercheurs répliquables dans les établissements documentaires.
- Mettre en valeur les collections et les projets scientifiques afférents :
 - Visibilité sur les réseaux sociaux : publications courtes, newsletter, etc.
 - Site internet et blog : articles permettant de présenter les collections et leur histoire, relais des projets menés par les bibliothèques, les chercheuses et les chercheurs, les initiatives de valorisation (expositions, publications, etc.).



La notice de fonds : vers la découvrabilité des collections

Une fois produite dans le CCFr, la notice de fonds devient un point d'entrée dans un écosystème de données.

- Elle devient interopérable : les données sont structurées selon des standards partagés et alignées sur des référentiels nationaux (IdRef), ce qui garantit leur lisibilité par d'autres systèmes

- Elle a vocation à être diffusée : le GT Dissémination du programme travaille à rendre possible l'intégration des notices dans les environnements utilisés par les chercheurs (Isidore, Wikidata, France Archives, portails thématiques Omeka S) via le moissonnage et les dispositifs d'interopérabilité

Temps d'échange

